

Sciences fondamentales

Techniques du milieu naturel (147.A0) CÉGEP DE ST-FÉLICIEN	Baccalauréat en biologie (7705)	
Voie de spécialisation Aménagement de la ressource forestière (147.AA)		
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Techniques du milieu naturel voie de spécialisation « Aménagement de la ressource forestière » (147.AA). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	1ECG108 1FVB304 1FLB316 4GEO128 1EBT316 1GFH318	Écologie générale Faune vertébrée boréale Flore boréale Cartographie et technique géographique Études biologiques sur le terrain Gestion de la faune et des habitats
Voie de spécialisation Aménagement de la faune (147.AB)		
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Techniques du milieu naturel voie de spécialisation « Aménagement de la faune » (147.AB). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	1ECG108 1FVB304 1FLB316 4GEO128 1EBT316 1GFH318 2 cours optionnels	Écologie générale Faune vertébrée boréale Flore boréale Cartographie et technique géographique Études biologiques sur le terrain Gestion de la faune et des habitats
Voie de spécialisation Aménagement et interprétation du patrimoine naturel (147.AC)		
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Techniques du milieu naturel voie de spécialisation « Aménagement et interprétation du patrimoine naturel » (147.AC). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	1ECG108 1FVB304 1FLB316 4GEO128 1EBT316	Écologie générale Faune vertébrée boréale Flore boréale Cartographie et technique géographique Études biologiques sur le terrain

Voie de spécialisation Protection de l'environnement (147.AD)	
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Techniques du milieu naturel voie de spécialisation « Protection de l'environnement » (147.AD). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, le préalable de chimie est reconnu.</p>	<p>1ECG108 Écologie générale 1FVB304 Faune vertébrée boréale 1FLB316 Flore boréale 4GEO128 Cartographie et technique géographique 1EBT316 Études biologiques sur le terrain</p> <p>2 cours optionnels</p>
Techniques de santé animale (145.A0) CÉGEP DE ST-FÉLICIEN	Baccalauréat en biologie (7705)
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Techniques de santé animale (145.A0). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie et de biologie sont reconnus.</p>	<p>1MCB100 Microbiologie générale 1HSP205 Histophysiologie</p> <p>2 cours optionnels</p>
Techniques de bioécologie (145.C0) CÉGEP DE LA POCATIÈRE et CÉGEP DE SAINTE-FOY	Baccalauréat en biologie (7705)
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Techniques de bioécologie (145.C0). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie et de mathématiques sont reconnus.</p>	<p>1BCS107 Biochimie structurale 1BLC112 Biologie moléculaire 1BOT114 Botanique 1EBT316 Études biologiques sur le terrain 1ECG108 Écologie générale 1HSD120 Histoire des sciences et démarche scientifique 1MCB100 Microbiologie générale 1PSV202 Physiologie végétale 1ZOI102 Zoologie des invertébrés 8IDB125 Interprétation des données biologiques</p>

Techniques de bioécologie (145.C0) CÉGEP DE ST-LAURENT	Baccalauréat en biologie (7705)																				
<ul style="list-style-type: none"> • Détenteur d'un DEC en Techniques de bioécologie (145.C0). • À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie et de biologie sont reconnus.</p>	<table> <tr><td>1BOT114</td><td>Botanique</td></tr> <tr><td>1FLB316</td><td>Flore boréale</td></tr> <tr><td>1MCB100</td><td>Microbiologie générale</td></tr> <tr><td>1ECG108</td><td>Écologie générale</td></tr> <tr><td>1GFH318</td><td>Gestion de la faune et des habitats</td></tr> <tr><td>1ZOI102</td><td>Zoologie des invertébrés</td></tr> <tr><td>1ZOV222</td><td>Zoologie des vertébrés</td></tr> <tr><td>1FVB304</td><td>Faune vertébrée boréale</td></tr> <tr><td>1GPH110</td><td>Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses (enrichissement)</td></tr> <tr><td>1BCS107</td><td>Biochimie structurale</td></tr> </table>	1BOT114	Botanique	1FLB316	Flore boréale	1MCB100	Microbiologie générale	1ECG108	Écologie générale	1GFH318	Gestion de la faune et des habitats	1ZOI102	Zoologie des invertébrés	1ZOV222	Zoologie des vertébrés	1FVB304	Faune vertébrée boréale	1GPH110	Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses (enrichissement)	1BCS107	Biochimie structurale
1BOT114	Botanique																				
1FLB316	Flore boréale																				
1MCB100	Microbiologie générale																				
1ECG108	Écologie générale																				
1GFH318	Gestion de la faune et des habitats																				
1ZOI102	Zoologie des invertébrés																				
1ZOV222	Zoologie des vertébrés																				
1FVB304	Faune vertébrée boréale																				
1GPH110	Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses (enrichissement)																				
1BCS107	Biochimie structurale																				
Techniques de laboratoire : biotechnologies (210.AA) CÉGEP DE SHERBROOKE	Baccalauréat en biologie (7705)																				
<ul style="list-style-type: none"> • Détenteur d'un DEC en Techniques de laboratoire spécialisation Biotechnologies (210.AA). • À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie, de biologie et de mathématiques sont reconnus.</p>	<table> <tr><td>1BCS107</td><td>Biochimie structurale</td></tr> <tr><td>1BLM206</td><td>Biologie moléculaire (exemption des travaux pratiques)</td></tr> <tr><td>1CAN104</td><td>Chimie analytique - Laboratoire</td></tr> <tr><td>1COR113</td><td>Chimie organique I</td></tr> <tr><td>1IMU207</td><td>Immunologie</td></tr> <tr><td>1MCB100</td><td>Microbiologie générale</td></tr> <tr><td>8IDB125</td><td>Interprétation des données biologiques</td></tr> </table> <p>2 cours optionnels</p>	1BCS107	Biochimie structurale	1BLM206	Biologie moléculaire (exemption des travaux pratiques)	1CAN104	Chimie analytique - Laboratoire	1COR113	Chimie organique I	1IMU207	Immunologie	1MCB100	Microbiologie générale	8IDB125	Interprétation des données biologiques						
1BCS107	Biochimie structurale																				
1BLM206	Biologie moléculaire (exemption des travaux pratiques)																				
1CAN104	Chimie analytique - Laboratoire																				
1COR113	Chimie organique I																				
1IMU207	Immunologie																				
1MCB100	Microbiologie générale																				
8IDB125	Interprétation des données biologiques																				

Techniques de laboratoire spécialisation Biotechnologies (210.AA) CÉGEP DE LÉVIS	Baccalauréat en biologie (7705)																
<ul style="list-style-type: none"> • Détenteur d'un DEC en Techniques de laboratoire voie biotechnologies (210.AA). • À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>L'étude de la reconnaissance des acquis se fait après une admission et une inscription à l'université.</p>	<table> <tr> <td>1BCS107</td> <td>Biochimie structurale</td> </tr> <tr> <td>1BLM206</td> <td>Biologie moléculaire (travaux pratiques seulement)</td> </tr> <tr> <td>1GPH110</td> <td>Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses</td> </tr> <tr> <td>1MCB100</td> <td>Microbiologie</td> </tr> <tr> <td>1PSV202</td> <td>Physiologie végétale</td> </tr> <tr> <td>8IDB125</td> <td>Interprétation des données biologiques</td> </tr> </table>	1BCS107	Biochimie structurale	1BLM206	Biologie moléculaire (travaux pratiques seulement)	1GPH110	Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses	1MCB100	Microbiologie	1PSV202	Physiologie végétale	8IDB125	Interprétation des données biologiques				
1BCS107	Biochimie structurale																
1BLM206	Biologie moléculaire (travaux pratiques seulement)																
1GPH110	Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses																
1MCB100	Microbiologie																
1PSV202	Physiologie végétale																
8IDB125	Interprétation des données biologiques																
Techniques d'électrophysiologie médicale (140.AO) CÉGEP DE LÉVIS	Baccalauréat en biologie (7705)																
<ul style="list-style-type: none"> • Détenteur d'un DEC en Techniques d'électrophysiologie médicale (140.AO). • À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>L'étude de la reconnaissance des acquis se fait après une admission et une inscription à l'université.</p> <p>Au moment de l'admission, le préalable de biologie est reconnu.</p>	<table> <tr> <td>1HSP205</td> <td>Histophysiologie</td> </tr> <tr> <td>1STM405</td> <td>Stage en milieu de travail</td> </tr> </table> <p>2 cours optionnels</p>	1HSP205	Histophysiologie	1STM405	Stage en milieu de travail												
1HSP205	Histophysiologie																
1STM405	Stage en milieu de travail																
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (145.BO) CÉGEP DE BAIE-COMEAU	Baccalauréat en biologie (7705)																
<ul style="list-style-type: none"> • Détenteur d'un DEC en Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (145.BO). • À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie sont reconnus.</p>	<table> <tr> <td>1ECG108</td> <td>Écologie générale</td> </tr> <tr> <td>1EBT316</td> <td>Études biologiques sur le terrain</td> </tr> <tr> <td>1FVB304</td> <td>Faune vertébrée boréale</td> </tr> <tr> <td>1FLB316</td> <td>Flore boréale</td> </tr> <tr> <td>1GFH318</td> <td>Gestion de la faune et des habitats</td> </tr> <tr> <td>1ZOI102</td> <td>Zoologie des invertébrés</td> </tr> <tr> <td>4GEO128</td> <td>Cartographie et technique géographique (optionnel)</td> </tr> <tr> <td>4GEO230</td> <td>Photographie aérienne et télédétection</td> </tr> </table>	1ECG108	Écologie générale	1EBT316	Études biologiques sur le terrain	1FVB304	Faune vertébrée boréale	1FLB316	Flore boréale	1GFH318	Gestion de la faune et des habitats	1ZOI102	Zoologie des invertébrés	4GEO128	Cartographie et technique géographique (optionnel)	4GEO230	Photographie aérienne et télédétection
1ECG108	Écologie générale																
1EBT316	Études biologiques sur le terrain																
1FVB304	Faune vertébrée boréale																
1FLB316	Flore boréale																
1GFH318	Gestion de la faune et des habitats																
1ZOI102	Zoologie des invertébrés																
4GEO128	Cartographie et technique géographique (optionnel)																
4GEO230	Photographie aérienne et télédétection																

Technologie d'analyses biomédicales (140.C0) CÉGEP DE CHICOUTIMI	Baccalauréat en biologie (7705)
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC en Technologie d'analyses biomédicales (140.C0). À la condition d'avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie et de chimie sont reconnus.</p>	<p>1MCB100 Microbiologie générale 1HSP205 Histophysiologie 1COR113 Chimie organique I</p> <p>Exemption du laboratoire de : 1BCS107 Biochimie structurale</p> <p>2 cours optionnels</p>
Technologie forestière (190.B0)	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>ENTENTE PASSERELLE</p> <p>Pour être admissible à cette passerelle, la personne candidate devra satisfaire les critères d'admissibilité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Détenir un DEC en Technologie forestière (190.B0) obtenu d'un établissement collégial offrant ce programme et l'avoir obtenu depuis un délai maximal de 5 ans. Au-delà de ce délai, une analyse du dossier sera réalisée par la direction de programme. Avoir une cote R égale ou supérieure à 26. <p><i>Si ces conditions ne sont pas remplies, l'étudiante ou l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, à la condition que tous les cours de niveau collégial correspondants aux cours universitaires ont été réussis avec une moyenne générale égale ou supérieure à la moyenne de groupe.</i></p> <p>Pour être admis définitivement au programme de baccalauréat en biologie, la personne étudiante doit également satisfaire aux exigences des cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1CHM141* et 1BIO251* ou leurs équivalents collégiaux, soit en <u>chimie</u> : 202-SN1-RE ou 0C01 ou 7CH1 et 202-SN2-RE ou 0C02 ou 7CH2 et en <u>biologie</u> : 101-SN1-RE ou 0B01 ou 7BL1 <p><i>*Les cours 1CHM141 et 1BIO251 sont offerts à l'UQAC. Il est possible de débiter le parcours du Baccalauréat en biologie en même temps que la réalisation de ces cours de mise à niveau. La personne dispose de 12 mois pour les réussir.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de mathématiques sont reconnus.</p>	<p>Au terme de leur formation collégiale en <i>Technologie forestière (190.B0)</i>, les étudiantes et étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité de cette passerelle pourront se voir reconnaître un total de 24 crédits du programme de <i>Baccalauréat en biologie</i>.</p> <p>1FLB316 Flore boréale 1ECG108 Écologie générale 1ECF308 Écologie de la forêt boréale 1ISE320 Interactions sols-écosystèmes 1GFH318 Gestion de la faune et des habitats 4GEO128 Cartographie et techniques géographiques 4GEO333 SIG et analyse spatiale</p> <p>Intégration (3 cr.) - cours optionnel</p>